



COMMUNE DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES
NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES
DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

SOMMAIRE

I. Le cadre général du budget	1
II. La section de fonctionnement	1
III. La section d'investissement	1
IV. Les réalisations de l'exercice 2020.....	2
Dépenses de fonctionnement par chapitre – année 2020	2
Recettes de fonctionnement par chapitre – année 2020.....	2
Dépenses d'investissement par chapitre – année 2020	3
Recettes d'investissement par chapitre – année 2020.....	3
V. L'état de la dette.....	3
VI. Les comptes administratifs des budgets annexes	4

Introduction

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune : <https://saintclementdesbaleines.fr/>

I. Le cadre général du budget

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public, le responsable de la trésorerie de Saint-Martin-de-Ré.

Les comptes administratifs seront votés lors de la séance du conseil municipal du 13 avril 2021.

II. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des biens communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de service, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

III. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme qui contribue à accroître le patrimoine de la collectivité.

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépense : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : les subventions d'investissements perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le FCTVA qui est une compensation de l'Etat à la commune à un taux de 16 % des dépenses réelles d'investissement, les recettes dites patrimoniales telles que la taxe d'aménagement perçue sur les permis de construire accordés, l'excédent de fonctionnement capitalisé

IV. Les réalisations de l'exercice 2020

Dépenses de fonctionnement par chapitre – année 2020

Chapitre	Principaux postes	Budget	Réalisé	% Réalisation
011	Charges à caractère général - Eau, électricité, carburants, fournitures d'entretien, maintenance, primes d'assurances -Frais d'affranchissement, télécommunications, cotisations diverses	502 830.00	430 966.98	86 %
012	Charges de personnel et frais assimilés - Salaires et charges du personnel communal	567 160.00	546 255.69	96 %
014	Atténuations de produits - Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	34 500.00	23 206.00	67 %
65	Autres charges de gestion courante - Indemnités des élus, contributions au SDIS, SIVOS, ALSH, subventions aux associations	202 143.00	194 978.34	97 %
66	Charges financières - Intérêts des emprunts	41 840.32	41 739.56	100 %
67	Charges exceptionnelles - Aide exceptionnelle	1 205.00	502.11	42 %
022	Dépenses imprévues	/	/	
023	Virement à la section d'investissement	432 296.10	/	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 534.97	5 534.97	100 %
	TOTAL DEPENSES	1 787 509.39	1 243 183.65	70 %

Recettes de fonctionnement par chapitre – année 2020

<i>Chapitre</i>	<i>Principaux postes</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>% Réalisation</i>
013	Atténuations de charges - Remboursement de salaire	25 000.00	24 456.68	98 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses - Recettes occupation du domaine, aire camping-cars, concession cimetièrre, location des salles	15 300.00	23 102.11	151 %
73	Impôts et taxes - Impôts locaux, droit de place marché, taxe sur les droits de mutation	1 088 065.00	1 147 294.80	105 %
74	Dotations, subventions et participations - DGF, dotations Etat, participation du Département aux frais de fonctionnement de la zone du Phare	272 255.00	281 727.48	103 %
75	Autres produits de gestion courante - Loyers des immeubles, zone de mouillage, redevance aire de loisirs	94 510.00	88 282.42	93 %
76	Produits financiers (parts sociales banque)	15.00	12.34	82 %
77	Produits exceptionnels	0.00	3 65.67	/
002	Excédent de fonctionnement reporté	291 864.39	291 864.39	100 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	/	/	/
	TOTAL RECETTES	1 787 509.39	1 859 805.89	104 %

Dépenses d'investissement par chapitre – année 2020

<i>Intitulé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>% Réalisation</i>
Déficit antérieur reporté	103 192.75	103 192.75	100 %
Remboursement du capital de la dette	158 185.79	157 519.81	99.58 %
Dépenses d'équipement	1 179 132.04	747 433.88	63.39 %
Autres immobilisations	8 483.19	3 454.59	40.72 %
TOTAL DEPENSES	1 448 993.77	1 011 601.03	69.81 %

Recettes d'investissement par chapitre – année 2020

<i>Intitulé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>% Réalisation</i>
Virement de la section de fonctionnement	432 296.10	/	/
Excédent de fonctionnement capitalisé	493 100.70	493 100.70	100 %
Amortissements des immobilisations	5 534.97	5 534.97	100 %
FCTVA	7 000.00	25 109.33	358.70 %
Taxe d'aménagement	12 749.65	15 224.15	119.41 %
Subvention d'équipement	8 885.08	0.00	/
Emprunt	440 000.00	157 000.00	35.68 %
Produits des cessions	5 000.00	0.00	/
Autres immobilisations	835.25	835.25	100 %
Opérations patrimoniales	43 592.02	41 494.72	95.19 %
TOTAL DEPENSES	1 448 993.77	738 299.12	50.95 %

V. L'état de la dette

Au 31 décembre 2020, l'en-cours de la dette s'élève à 2 016 985.86 €

Le ratio de capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre sa dette par mobilisation de la totalité de son épargne brute annuelle.

La capacité d'épargne et de désendettement

RECETTES REELLES	1 567 941.50
- DEPENSES REELLES (hors intérêts de la dette)	1 195 909.12
EPARGNE BRUTE	372 032.38

ENCOURS DE LA DETTE au 31/12	2 016 985.86
AMORTISSEMENT ANNUEL DE LA DETTE	154 860.85
(1) CAPACITE DE DESENDETTEMENT	5.42 soit 5 ans 8 mois
(2) DUREE DE VIE MOYENNE DE LA DETTE	13 ans

(1) Capacité de désendettement = encours de la dette / épargne brute
*Une note inférieure à 5 est un signe d'endettement faible.
 Une note supérieure à 5 et inférieure à 10 est un signe d'endettement moyen
 Une note supérieure à 10 est un signe d'endettement fort.*

(2) Durée de vie moyenne de la dette = encours de la dette / amortissement en capital de la dette

VI. Les comptes administratifs des budgets annexes

Le budget annexe Aire de camping-cars transcrit les mouvements comptables nécessaires au fonctionnement de la l'aire d'accueil et de stationnement des camping-cars sise rue de la Forêt.

Le budget annexe Ecotaxe retrace les mouvements comptables liés à l'usage de la part d'écotaxe (passage du pont de Ré) versée à la commune et devant être utilisée principalement pour des projets de préservation et de valorisation de l'environnement

BUDGETS ANNEXES EN €	AIRE DE CAMPING-CARS	ECOTAXE
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Charges à caractère général	14 411.27	66 382.35
Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
Atténuations de produits	0.00	0.00
Autres charges de gestion courante	469.26	10 400.00
Charges financières	337.65	0.00
Autres charges	710.00	0.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 461.11	23 574.00
TOTAL DEPENSES	26 329.29	100 356.35
Résultat reporté	25 463.42	24 540.70
Produit des services, vente	25 150.84	0.00
Produit des taxes	0.00	69 721.00
Autres produits	632.00	12 000.00
Opérations d'ordre	0.00	11 574.00
TOTAL RECETTES	51 246.42	117 835.70

BUDGETS ANNEXES EN €	AIRE DE CAMPING-CARS	ECOTAXE
----------------------	----------------------	---------

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Déficit d'investissement reporté	0.00	0.00
Emprunts et dettes assimilées	5 399.91	0.00
Charges d'immobilisation	37 582.63	0.00
Opérations d'ordre	3 704.63	11 574.00
TOTAL DEPENSES	46 687.17	11 574.00
Excédent d'investissement reporté	7 198.93	2 589.76
Dotations et fonds divers	28 000.00	0.00
Opérations d'ordre	14 165.74	23 574.00
TOTAL RECETTES	49 364.67	26 163.76

Fait à Saint-Clément-des-Baleines le 13 avril 2021

Le Maire, Lina BESNIER